



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE GEORGES CLEMENCEAU

Année scolaire 2022-2023

Séance n°1 du 18 octobre 2022

Date de convocation : 13 octobre 2022

Sous la présidence de Mme LE BOLLOCH, Proviseure

ORDRE DU JOUR

- I. Installation du CA et des commissions
- II. Approbation du PV du CA du 27/06/2022
- III. Bilan de rentrée
- IV. Calendrier annuel
- V. Projets 2022-2023
- VI. Modification du protocole d'évaluation
- VII. Répartition des IMP
- VIII. Délégations de signatures
- IX. Répartition des logements de fonction
- X. Acceptation de don
- XI. Charte de la commission fonds social
- XII. Tarifs
- XIII. Affaires financières diverses
- XIV. Informations et questions diverses

La Présidente,

Sylvie LE BOLLOCH



La secrétaire,

**Alice LYONNET, représentante
des élèves**

QUORUM : 14

Nombre de présents : 17

Nombre d'absents excusés : 6

MEMBRES DE DROIT		
Cheffe d'établissement	Mme LE BOLLOCH Sylvie	Présente
Cheffe d'établissement Adjointe	Mme TEMNOUCHE Halima	Présente
Adjointe-Gestionnaire	Mme BOUMEDIEN Zineb	Présente
Conseiller Principal d'Education	Mme BARBAT Ludivine	Présente
PERSONNALITES		
Région Occitanie	M. BOURGI Hussein	Absent excusé
	Mme PELE Maria Alice	Absente excusée
Suppléants	Mme THOMAS Sylvie	Absente
	M. BIAU Jean-Marc	Absent
Métropole	M. PATERNOT Bruno	Absent
Suppléant	Mme GIMENEZ Clara	
Ville de Montpellier	M. BOURDIN Christophe	Absent
Suppléant	M. SULTAN Charles	
Qualifiée	M. GODE Maurice	Absent excusée
Invité : IA-IPR référent	M. MOLLERA Cyril	
MEMBRES ELUS		
au titre des personnels d'enseignement et d'éducation		
Titulaires	Mme BROUSSE Sophie	Présente
	M. ORIARD Brice	Présent
	M. HERMET David	Présent
	Mme MANCET Isabelle	Présente
	M. MARTYN Emmanuel	Présent
	M. LE GAGNE Yann	Présent
	M. PAILHES Fabien	Absent
Suppléants	Mme JAMONNEAU Isabelle	Présente
	Mme SALVAING Emmanuelle	
	Mme BUTARD Frédérique	
	M. MARKAKIDIS Dimitrios	
	M. MARIE-JEANNE Patrice	
	Mme PIQUEMAL-HERMET Nathalie	
	M. KHMISSI Hatmane	
au titre des personnels ATOSS		
pas d'élu en 2022-2023		
au titre des représentants des parents d'élèves		
Titulaires	Mme TOHFA Aline	Présente
	M. SERRES Ollivier	Présent
	Mme ABOUBEKER Btissam	Absente excusée
	Mme RAMIREZ Djamila	Absente excusée
	Mme DE LA GRANGE Audrey	Absente excusée
Suppléants	Mme BUCHAUD Katell	
	M. ROTSCHI Mathieu	
au titre des représentants des élèves		
Titulaires	LYONNET Alice	Présente
	BAHBOUZ Fatima	Présente
	DUFFAUX Matthieu	Présent
	FABRE Romain	Présent
	TALHAOUI Malik	Absent
Suppléants	GIORDANO Aedàn	
	CASSARD Killian	
	LEOCADIE-WATEL Noame	
	LEMBREZ Hugo	
	BOUKSSESSA Morgane	

Ouverture du CA

Le secrétariat de séance est assuré par Mme Alice LYONNET, représentante des élèves.
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h10.

I. Installation du CA et des commissions

Les membres du CA procèdent à l'installation des commissions suivantes :

- conseil de discipline
- commission éducative
- commission de travail (en remplacement de la Commission Permanente)
- comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)
- commission hygiène et sécurité (CHS)
- conseil de vie lycéenne (CVL)

Les commissions sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

Mme LE BOLLOCH félicite les membres nouvellement élus.

II. Approbation du PV du CA du 27/06/2022

Le procès-verbal du CA du 27/06/2022 est approuvé à l'unanimité.

III. Bilan de rentrée

Un point est fait concernant les effectifs de rentrée.

Au lycée, l'effectif total se porte à 1223 élèves, dont 1031 lycéens et 92 étudiants post-bac.
A noter, l'ouverture d'une nouvelle filière post-bac en collaboration avec l'Université Paul Valéry Montpellier III : le Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) accessible dès l'obtention du baccalauréat.

Les exercices de prévention des risques majeurs (évacuation en cas d'incendie et confinement en cas d'alerte intrusion) qui ont été réalisés depuis la rentrée ont fait apparaître quelques points de vigilance :

- les points de rassemblement ne sont pas connus de tous les personnels
- la sonnerie d'alerte confinement n'est pas audible de toutes les zones de l'établissement
- les classes doivent être laissées ouvertes en cas d'incendie afin de permettre l'intervention des pompiers, pouvant générer des risques de vols dans les salles

IV. Calendrier annuel

Le calendrier prévisionnel de l'année scolaire est présenté aux membres du CA.

V. Projets 2022-2023

Les projets prévus pour l'année scolaire (ateliers, sorties pédagogiques et voyages scolaires) et leurs modalités de financement sont présentés.

A noter que le budget accordé par la Région pour l'année 2023 n'est pas encore connu.

VI. Modification du protocole d'évaluation

Le projet d'évaluation de l'établissement, conçu en collaboration avec les équipes pédagogiques, est présenté aux membres. Il sera diffusé aux élèves du lycée ainsi qu'à leurs responsables légaux au retour des congés d'automne.

VII. Répartition des IMP

Vingt IMP (indemnité de mission particulière) sont attribuées par le Rectorat afin de rémunérer certaines missions annexes assumées par les enseignants et CPE.

VIII. Délégations de signatures

Les délégations de signatures sont actées de la manière suivante :

- au Gestionnaire, la délégation de signature des bons de commande, mandatements et ordres de recette en cas d'absence de l'ordonnateur supérieure à 3 semaines
- au Gestionnaire Adjoint, la délégation de signature dans tous les domaines relevant du Gestionnaire, en cas d'absence supérieure à 3 semaines
- au Chef d'établissement, la délégation du Conseil d'Administration concernant la signature de contrats et conventions à incidence financière annuelle, dans la limite des crédits ouverts au budget et dans le respect du droit de la commande publique.

IX. Répartition des logements de fonction

Le lycée dispose de 5 logements de fonction, attribués à :

- Mme LE BOLLOCH, Proviseure
- Mme TEMNOUCHE, Proviseure Adjointe
- Mme BOUMEDIEN, Gestionnaire,
- M. ANDRIES, chef de cuisine
- Mme CARBONNEL, agent d'accueil

Ces attributions sont approuvées à l'unanimité.

X. Acceptation de don

Le don de 400 € proposé par le Centre Régional d'Enseignement de l'Occitan (CREO) est approuvé à l'unanimité.

XI. Charte de la commission fonds social

Le fonds social de la cité scolaire s'élève à 13000€ pour l'année 2022 (dotation par année civile). A ce jour, environ la moitié du fonds a été consommé, essentiellement au collège.

La priorité pour la fin d'année scolaire sera donnée aux postes suivants : restauration scolaire, fournitures scolaires et participation aux sorties et voyages.

La charte est approuvée à l'unanimité.

XII. Tarifs

Les tarifs des produits en vente à la cafeteria du lycée sont présentés et approuvés à l'unanimité.

XIII. Affaires financières diverses

Un prélèvement sur le fonds de roulement de 20 000€, afin de pallier notamment à l'augmentation du prix du gaz, est proposé et approuvé à l'unanimité.

XIV. Informations et questions diverses

Les représentants des parents d'élèves adressent leurs remerciements à l'administration et en particulier aux CPE, concernant les aménagements mis en place pour les élèves faisant face à des problèmes de transport.

Clôture du CA

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h45.

RENTREE 2022 - 2023

10/10/2019

12/10/2020

12/10/2021

10/10/2022

NIVEAU :	EFFECTIF 2018/2019	EFFECTIF 2019/2020	EFFECTIF 2020/2020	EFFECTIF 2021/2022	EFFECTIF 2022/2023
6ème : 4 divisions	102	111	100	99	112
5ème : 4 divisions	110	112	109	108	107
4ème : 4 divisions	108	112	107	106	109
3ème : 4 divisions	115	108	104	104	115
TOTAL	435	443	420	417	443

NIVEAU :	EFFECTIF 2018/2019	EFFECTIF 2019/2020	EFFECTIF 2020/2021	EFFECTIF 2021/2022	EFFECTIF 2022/2023
2 NDE : GENERALE dont ABIBAC TECHNOLOGIQUE TMD	424 8	390 7	365 13	360 5	402 5
Total	432	397	378	365	407
1ère : GENERALE Scientifique ES L TECHNOLOGIQUE TMD STMG	101 78 212 33 17 64	101 78 266 10 10 65	101 78 247 9 9 65	101 78 248 9 9 64	101 78 239 11 11 66
Total	293	341	321	321	316
TALE GENERALE Scientifique ES L TECHNOLOGIQUE TMD STMG	159 102 33 6 71	109 86 33 13 72	109 86 256 9 65	109 86 239 8 69	109 86 238 6 64
Total	371	313	330	316	308
TOTAL	1096	1051	1029	1002	1031

NIVEAU :	EFFECTIF 2018/2019	EFFECTIF 2019/2020	EFFECTIF 2020/2021	EFFECTIF 2021/2022	EFFECTIF 2021/2022
BTS 1ère année	34	34	33	34	28
2ème année	28	24	29	25	26
PPPE 1ère année					38
TOTAL	62	58	62	59	92

EFFECTIF TOTAL

1593	1552	1511	1478	1566
-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

oct-22		nov-22		déc-22		janv-23		févr-23		mars-23		avr-23		mai-23		juin-23		juil-23	
1 S		1 M		1 J	CA.L Elections Professionnelles	1 D		1 M	CVL	1 M		1 S		1 L		1 J	ABIBAC Conseils de classe 3ème & 2nde	1 S	
2 D		2 M		2 V		2 L		2 J	CA.C	2 J		2 D		2 M		2 V		2 D	
3 L	Suivi Collège	3 J		3 S	DEVOIR PHILO	3 M	parents / profs 6ème & 3ème	3 V		3 V		3 L	EPREUVES ORALES & LLCR	3 M		3 S		3 L	DELIB.
4 M	Suivi Lycée	4 V		4 D	DEVOIR COM. FRANC 1ère	4 M		4 S		4 S		4 M	Confir.vœux Parcoursup	4 J		4 D		4 M	RESULTAT BAC
5 M		5 S		5 L		5 J	parents / profs 5è & 4è	5 D		5 D		5 M		5 V		5 L		5 M	
6 J	réunion tutorat	6 D		6 M	parents / profs 2nd	6 V		6 L	CA.L info.orient. parents 2GT	6 L	Suivi Collège	6 J		6 S		6 M	conseils de classe 3 trim. Lycée	6 J	ORAUX 2ème gp
7 V	Elections des parents & personnels	7 L	Stage BTS1 du 7/11 au 2/12	7 M		7 S	DEV. SPE HLP. Term	7 M	info.orient. parents 2GT	7 M	Suivi Lycée	7 V		7 D		7 M		7 V	
8 S		8 M	DEV. COM. TSTMG Droit Eco	8 J	parents/ profs T.G&T	8 D		8 M	DEV COM. Maths TSTMG - S2TMD	8 M	FIN Parcoursup	8 S		8 L		8 J		8 S	
9 D		9 M		9 V		9 L		9 J	info.orient. Parents 3ème	9 J	CERTIF. LV.ECRIT	9 D		9 M		9 V		9 D	
10 L	Elections CVL	10 J	Formation.délégués collège	10 S		10 M	CHS	10 V		10 V		10 L		10 M	BILAN SPE 1ère G	10 S		10 L	
11 M	Elections des délég. au CA	11 V		11 D		11 M		11 S	PORTES OUVERTES	11 S		11 M		11 J		11 D		11 M	Permanences
12 M		12 S		12 L	Suivi Collège	12 J	Salon étudiants	12 D		12 D		12 M		12 V		12 L		12 M	
13 J	Conseil Péda	13 D		13 M	Suivi Lycée	13 V		13 L	BILAN DES SPE 1è & T.	13 L	Bac Français	13 J	DEV COM.Français 2nd	13 S		13 M		13 J	
14 V		14 L	Suivi Collège	14 M		14 S	DEV. SPE SES Term	14 M		14 M		14 V		14 D		14 M	BAC PHILO	14 V	
15 S		15 M	Suivi Lycée	15 J		15 D		15 M	EAF ECRIT Blanc	15 M		15 S		15 L		15 J	EAF	15 S	
16 D		16 M		16 V		16 L		16 J	CERTIFICATION. LV.ORAL	16 J		16 D		16 M		16 V		16 D	
17 L	Prés. Projet AREN collège	17 J		17 S		17 M	réunion Parcoursup / parents Tale	17 V		17 V		17 L	Suivi Collège	17 M		17 S		17 L	
18 M	CA. Lycée	18 V	Form.délég. 2nde lycée	18 D		18 M	OUVERTURE Parcoursup	18 S		18 S		18 M	Suivi Lycée	18 J		18 D		18 M	
19 M		19 S		19 L		19 J		19 D		19 D		19 M	SEMAINES	19 V		19 L	GRAND BAC	19 M	
20 J	CA. Collège	20 D		20 M		20 V	TSTMG en Entreprise	20 L	Permanences	20 L	Epreuves FINALES SPE Term	20 J		20 S		20 M	RÉVISIONS	20 J	
21 V		21 L	BILAN DES SPE 1è & T. PP Harmonisat conseils	21 M		21 S	DEV. SPE SVT Term	21 M		21 M		21 V		21 D		21 M	ORALE	21 V	
22 S		22 M		22 J		22 D		22 M		22 M		22 S		22 L		22 J	CA.C	22 S	
23 D		23 M		23 V		23 L	Suivi Collège	23 J		23 J		23 D		23 M	Conseil Péda	23 V		23 D	
24 L	Permanences	24 J	CA.C	24 S		24 M	Suivi Lycée	24 V		24 V		24 L	Permanences	24 M		24 S		24 L	
25 M		25 V	Remise des diplômes	25 D		25 M		25 S		25 S		25 M		25 J	CESC	25 D		25 M	
26 M		26 S		26 L		26 J		26 D		26 D		26 M		26 V		26 L	GRAND BAC	26 M	
27 J		27 D		27 M		27 V		27 L		27 L		27 J		27 S		27 M	ORALE	27 J	
28 V		28 L	Conseils de classe	28 M		28 S		28 M		28 M		28 V		28 D		28 M		28 V	
29 S		29 M	CVL 1er trim.	29 J		29 D		29 M		29 M	ECE BAC	29 S		29 L		29 J	CA.L	29 S	
30 D		30 M		30 V		30 L	Conseil Péda	30 J		30 J	DNB BLANC	30 D		30 M	ORAL.DNB	30 V		30 D	
31 L				31 S		31 M	COM. TRAVAIL DGH			31 V				31 M				31 L	

Projets

Année scolaire 2022-23 - Lycée Clemenceau

Domaine	Intitulé du projet	Description	Classes concernées	Dates prévisionnelles	Porteur de projet	Autres intervenants	Financement demandé au lycée	Financement accordé		
								ETAB	Commentaires	AUTRES financements
AUDIOVISUEL	Projection "ICH BIN DEIN MENSCH" de Maria Schrader		80 élèves germanistes de 2nde, 1ère et Tle	septembre ou octobre 2022	professeurs d'allemand		250,00 €	250,00 €		
AUDIOVISUEL	Lycéens au cinéma	Découverte culturelle et du monde professionnel du cinéma	6 classes de 2nde et de 1ère	année scolaire (1 séance par trimestre)	M. Becker		1 350,00 €	1 350,00 €		
AUDIOVISUEL, PRATIQUES ARTISTIQUES	Atelier cinéma	découverte du cinéma et analyse filmique ; élaboration d'un court-métrage	2nde, 1ère, Tle	3h / semaine	M. Oriard + M. Philippot (<i>clg des Salins VLM</i>)		/	/		
CITOYENNETE	Sim'Occitanie	simulation de participation à une instance européenne	Tle	année scolaire	M. Roche-Dailly	ateliers ludosophiques, Région Occitanie	700,00 €	700,00 €		Occit'Avenir 2800
CLIMAT SCOLAIRE	Androgyne	spectacle-rencontre sur l'identité	3 classes	18 avril (semaine des Arts)	Mme Piquemal-Hermet	association L'outil	1 000,00 €	1 000,00 €		Pass culture ou DRAC
CLIMAT SCOLAIRE	Atelier de sophrologie "préparation aux examens"		1ères et Tle	10 séances d'une heure	Mme Dubois		1 000,00 €	Si remboursement du bus Perpignan par la MDL		
CLIMAT SCOLAIRE	Initiation à la sophrologie "gestion des émotions"		20 groupes de 12 élèves maximum	20 séances d'une heure	Mme Dubois		2 000,00 €	0,00 €		
COOPERATION, CITOYENNETE	Education à la laïcité : accueil d'un atelier COEXISTER	ateliers de sensibilisation autour de la diversité convictionnelle et de la laïcité	6 à 9 classes de tous les niveaux (collège et lycée)	décembre 2022	Mme Helmreich + équipe d'histoire-géographie	association Coexister	860,00 €	/		
EXPRESSION ORALE	Faire du théâtre pour préparer le Grand Oral	5 séances de 2h pour chacune des 2 classes	2 classes de Tle spé HLP	printemps 2023	Mme Salvaing	Sandra Maurel, actrice et metteuse en scène	800,00 €	800,00 €		
AUDIOVISUEL, LANGUES VIVANTES, PRATIQUES ARTISTIQUES	Festival Indien/ collège et lycée	projection d'un film, tables rondes, spectacles et ateliers de danse indienne		1 semaine en avril 2023	Mme Butard	Association So Bollywood	800,00 €	800,00 €		
MEDIA	Visa pour l'image Budget 2022	Sensibilisation à la géopolitique et aux médias, actualité internationale	2nde media+ Tle HGGSP	septembre 2022	M. Oriard		9 200,00 €	3 200,00 €		
ORIENTATION	Préparation au concours commun du réseau "Sciences Po"	préparation pluridisciplinaire aux épreuves du concours d'entrée	élèves de 1ère et Tle	2 heures / semaine du début de l'année scolaire à la date du concours	MM. Oriard et Pailhes		HSE	HSE		
ORIENTATION	Classe à projet 2nde "avenir sciences"	découverte des cursus et métiers dans le domaine des sciences	1 classe de 2nde	année scolaire	M. Debon		/	/		
ORIENTATION	Classe à projet 2nde "numérique"	utilisation privilégiée des outils numériques	1 classe de 2nde	année scolaire	M. Escoute		/	/		
ORIENTATION	Numériques pour elles	dans le cadre de la classe à projet "2nde numérique", travail sur la mixité dans le domaine du numérique, valorisation des parcours féminins	1 classe de 2nde	septembre à décembre 2021 puis janvier à avril 2022	Mme Mancet et M. Oriard	Epitech ; Région Occitanie	/	/		Région Occitanie

ORIENTATION, MEDIA	Classe à projet 2nde "media"	éducation aux media	1 classe de 2nde	année scolaire	M. Oriard		/	/		
ORIENTATION, LANGUES VIVANTES	Classe à projet 2nde "occitan"	SES en occitan	1 classe de 2nde	année scolaire	Mme Fraisse		/	/		
LANGUES VIVANTES, PRATIQUES ARTISTIQUES	Danses occitanes : de la tradition à la modernité	découverte culturelle et artistique	élèves occitanistes	novembre 2022 à avril 2023	Mme Fraisse et Mme Renard	BERGER Sylvie (danseuse et animatrice) et	/	/		Occit'Avenir 1800 DRAC 700
LANGUES VIVANTES, PRATIQUES ARTISTIQUES	Chanson occitane : la chanson engagée du XIXème au Xxème siècle	création d'une chorale	élèves occitanistes	année scolaire	Mme Fraisse		400,00 €	/		Pass Culture 1800
LANGUES VIVANTES, PATRIMOINE HISTORIQUE	"The Buddha of Suburbia" Budget 2022	Témoignage et entretien autour d'une œuvre du programme de spécialité LUCER Anglais	Tle spé LUCER anglais	dét. 22	Mme Butard	Flora DEVI	150,00 €	150,00 €		
PATRIMOINE HISTORIQUE	Table ronde de témoins de la Guerre d'Algérie : histoire et mémoire	table ronde avec historien Abderrahmen Moumen et anciens combattants ; visite du Mémorial de Rivesaltes	100 élèves de Tle et de 2nde	printemps 2023	Mme Helmreich	Office National des Anciens Combattants (ONAC)	1 000,00 €	/	800 € maximum de bus	Ministère Armées 300 ONAC-VG 200
PATRIMOINE HISTORIQUE	Sur les traces des Romains en Occitanie	visite du musée de la romanité et des arènes de Nîmes	élèves latinistes		Mme Lambert		166,00 €	/		
PRATIQUES ARTISTIQUES	Parcours du spectateur	Représentations et répétitions de l'Orchestre National de Montpellier et de Montpellier Danse	2nde, 1ère et Tle S2TMD		Mme Auriol Prunaret		gratuit	gratuit		
PRATIQUES ARTISTIQUES	Participation au Grand prix lycéen des compositeurs	création musicale et enregistrement	élèves musiciens de 2nde, 1ère et Tle S2TMD		Mme Auriol Prunaret		gratuit	gratuit		
PRATIQUES ARTISTIQUES	Musique et cinéma	création artistique autour du film court "La poule noire"	2nde, 1ère et Tle S2TMD		Mme Auriol Prunaret	Marion Clauzel, réalisatrice et autrice ; Benjamin Gigue Rodet, compositeur	1 500,00 €	1 500,00 €		
PRATIQUES ARTISTIQUES, COOPERATION	"Dis-moi l'histoire" : création théâtrale intergénérationnelle	création d'un spectacle ; représentation au théâtre Jean Vilar en mai ou juin 2023	1 classe de 1ère	printemps 2023	M. Becker	EHPAD Le Montpellièret ; Collectif Le Baril	1 500,00 €	1 500,00 €		
VOYAGE D'ETUDE	Séjour en Irlande : Galway et les grands espaces irlandais	immersion culturelle et linguistique	2nde et Tle euro anglais	févr-23	Mme Graves, Mme Dervyn, Mme Richard		1 683,00 €	1 683,00 €	561 euros sur le devis (3 accompagnateurs et non pas 5)	543/élève A VOTER
VOYAGE D'ETUDE	Paris, ville de culture, de pouvoir et de média	rencontres avec journalistes, visites culturelles en lien avec le programme de 2nde (Louvre, Versailles, Institut du monde arabe, etc) et de lieux de pouvoir (Assemblée Nationale, UNESCO), ..	2nde média	du 3 au 7 avril 2023	Mme Mancet; M. Oriard, Mme Salvain		1005	annulé		335/élève VOTE CA JUIN 22
VOYAGE D'ETUDE	BUDGET 2022 Echange scolaire avec le Wentzinger gymnasium de Freiburg	immersion culturelle et linguistique	2nde ABIBAC	séjour en Allemagne en novembre 2022 ; accueil des correspondants au printemps 2023	M. Markakidis		400,00 €	400,00 €		200/élève VOTE CA JUIN 22
VOYAGE D'ETUDE	Echange scolaire avec le Luisengymnasium de Munich	immersion culturelle et linguistique	1ère et Tle ABIBAC	séjour en Allemagne en janvier 2023 ; accueil des correspondants au printemps 2023	Mmes Sicat et Fitzka		660,00 €	660,00 €	330 € par famille	267/élève VOTE CA JUIN 22
VOYAGE D'ETUDE	Séjour à Berlin	immersion culturelle et linguistique	Tle ABIBAC	du 16 au 21 octobre 2022	Mme Helmreich		annulé	annulé		390/élève VOTE CA JUIN 22
VOYAGE D'ETUDE	Voyage occitan : "Barcelone, catalanité et romanité"	immersion culturelle et linguistique	54 élèves	14/02 au 17/02	Mme Fraisse		672,00 €	100,00 €	subvention CREO + Zo Petaçon 4553	100 €
VOYAGE D'ETUDE	Du berceau de Mozart à la capitale de la Bavière	immersion culturelle et linguistique, valorisation de la filière S2TMD	51 élèves S2TMD et ABIBAC	4 jours en mars 2023	Mme Auriol Prunaret, Mme Helmreich, Mme Fitzka, M. Markakidis		1 200,00 €	800,00 €	2 accompagnateurs (2 X 400€)	environ 400/élève A VOTER

Total pour le lycée							18 546,00 €	11 143,00 €	
Financement participation accompagnateurs								3 243,00 €	

Montant financé en 2021/2022: 11 000 €	Montant proposé pour 2022/2023: 11 000 €
---	---



PROTOCOLE D'ÉVALUATION

Préambule

L'évaluation doit contribuer sereinement au parcours de chaque lycéen et à sa préparation à l'enseignement supérieur. Le contrôle continu qui contribue au baccalauréat, passeport pour l'enseignement supérieur, est également la garantie d'une formation qui permet à l'élève, devenu étudiant, de réussir.

Principes communs

Le protocole d'évaluation concerne les enseignements évalués en contrôle continu pour les deux années du cycle terminal du parcours de l'élève au lycée. Il prend en considération toutes les formes d'évaluation possibles dans le cadre des enseignements ainsi que la diversité de leurs rôles. Les évaluations qui seront à visée certificative dans le cadre du contrôle continu entreront dans la constitution de la moyenne trimestrielle qui sera alors validée en conseil de classe, reportée dans les bulletins scolaires et renseignée dans le livret scolaire. Il s'agit ainsi de mettre en cohérence les bulletins, le livret scolaire lycéen (LSL) et Parcoursup.

Dans les conditions normales de fonctionnement, une moyenne de période ne peut pas être constituée que d'une seule note, à l'exception, le cas échéant, de l' EMC. Elle intègre des évaluations bilan dites sommatives et des évaluations en cours d'apprentissage dites formatives. La diversité des évaluations permet d'éclairer l'acquisition progressive des connaissances et des compétences attendues dans les programmes officiels.

Ces nouvelles modalités d'évaluation reposent sur les principes d'égalité de traitement, de transparence pour l'élève et de liberté pédagogique pour les professeurs.

Une discipline générale ou technologique est **évaluée soit en épreuve terminale, soit en contrôle continu, qui** intervient maintenant pour **40%** de la note finale du baccalauréat. Calcul de la note finale du baccalauréat :

<https://www.education.gouv.fr/comment-calculer-votre-note-au-baccalaureat-325511>

Le contrôle continu implique un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité prévue par l'article L511-1 du Code de l'éducation (conf. Règlement Intérieur). Si un élève est absent lors d'une évaluation à forte valeur certificative, coefficientée dans l'obtention du baccalauréat, il sera convoqué pour une nouvelle évaluation organisée à son intention au titre de remplacement.

Si l'élève ne dispose pas d'une moyenne annuelle représentative pour un ou plusieurs enseignements, une évaluation ponctuelle dite « épreuve de remplacement » sera organisée sous l'autorité du chef d'établissement.

- Pour la classe de Première, l'épreuve sera passée au premier trimestre de Terminale sur le programme de Première;
- Pour la classe de Terminale, l'épreuve sera passée avant la fin de l'année sur le programme de Terminale ;
- La note obtenue est retenue en lieu et place de la moyenne manquante.

Les enseignements du tronc commun en série générale et technologique

➤ **EPS**, discipline obligatoire, comporte des épreuves certificatives de **Contrôle en Cours de Formation (CCF)** durant l'année de Terminale. (coef 6)

L'EPS, comme toutes les autres disciplines, repose sur **différents types d'évaluation** :

- des **évaluations diagnostiques** en début de séquence, des **évaluations formatives** en cours de séquence qui sont des évaluations **non notées** mais qui permettent aux élèves de se situer et d'apprendre. Nous privilégions alors les observations et analyses sous forme de fiches de co-observation, ou d'auto-évaluation pendant la pratique.

- des **évaluations sommatives** qui conduisent à attester d'un niveau de maîtrise au terme d'une séquence d'apprentissage (8 à 11 semaines) **Ces notes** apparaissent sur les bulletins trimestriels ou semestriels.

- des évaluations **certificatives** sous forme de **CCF, en Terminale**, qui participent à la construction de la note du baccalauréat pour l'enseignement commun de l'EPS, intervenant pour un coefficient 6 . Régie par la circulaire n° 2019-219 du 26/09/2019, cette note s'appuie sur **trois temps certificatifs** (CCF) organisés pendant l'année de Terminale. Ils seront évalués sur la base d'un référentiel collectif (à partir du référentiel national circulaire 2019-219) par deux enseignants d'EPS du lycée, sur trois **Attendus de Fin de Lycée (AFL)** dans une Activité physique ou artistique , lors d'une épreuve prévue à l'avance par convocation et connue des élèves et des parents. La note définitive retenue pour le bac correspond à la moyenne des trois notes de CCF. **En cas d'absence** à un CCF seul un Certificat Médical permettra de proposer une date de rattrapage, sinon l'élève aura zéro.
- Les évaluations se réfèrent toujours au parcours de formation des élèves vers les **Attendus de Fin de Lycée (AFL)** Les situations et outils d'évaluation permettent d'informer les élèves sur leurs progrès dans la construction des ces AFL. Pour chaque évaluation la dimension motrice (AFL 1) compte pour au moins 50 % de la note, les deux autres (AFL2 sur la gestion de l'entraînement, l'investissement et AFL3 sur les rôles sociaux) constituent le complément. En EPS les évaluations se font en cours d'EPS , in situ.

- **Les évaluations sommatives** donnant lieu à une note sur le bulletin sont réalisées **en fin de séquence d'apprentissage de chaque APSA** (Activité Physique Sportive et Artistique) . Une séquence d'apprentissage dure de 8 à 11 semaines (à raison de 2h/ semaine).

En seconde et Première: 4 séquences dans 4 APSA différentes , donnant lieu à 4 notes réparties sur les bulletins trimestriels.

En Terminale : 3 séquences dans 3 APSA différentes, donnant lieu à 3 notes réparties sur les bulletins trimestriels.

- La présence en cours d'EPS est obligatoire et les progrès sont corrélés à l'assiduité. Ainsi pour être évalué un élève devra assister à **au moins la moitié des cours** d'une séquence d'apprentissage.
Si un élève a bien assisté à plus de la moitié des cours et est absent aux 2 séances d'évaluation de fin de séquence, il aura une **note de séquence** basée sur le travail réalisé pendant les cours.
Si un élève a assisté à **moins de la moitié des cours** de la séquence d'apprentissage :
- et qu'il présente un Certificat Médical de contre-indication à la pratique , alors la mention **DISPENSE** apparaîtra sur son bulletin.
- mais n'a pas de dispense médicale, (même si ses absences sont excusées sur pronote) il sera alors évalué par son professeur sur les séquences réalisées, au regard de la grille d'évaluation attendue pour cette séquence.

➤ **Langues vivantes étrangères et régionale (et spécialités AMC et LLE)**

En Langues Vivantes, la moyenne trimestrielle se fera à partir d'un nombre suffisant d'épreuves orales et écrites, coefficientées selon la décision de l'enseignant, portant sur différentes activités langagières (compréhension orale et écrite, expression orale et écrite et interaction orale) établies dans le cadre du CECRL.

La note globale reposera sur une proportion significative d'évaluations formatives et sommatives. Toute absence à un devoir peut donner lieu – à l'appréciation de l'enseignant – à un rattrapage.

➤ **Histoire Géographie – EMC**

Les moyennes sont constituées d'un nombre suffisant de notes où figurent impérativement celles du ou des devoirs à valeurs hautement certificatives (obligatoires) tels que le professeur les aura définis, en concertation avec l'équipe d'HG. Les devoirs de ce type seront annoncés à l'avance, aux élèves et aux parents via Pronote.

Les autres notes peuvent être des travaux en temps limité ou non, oraux, écrits ou sur ordinateur, individuels ou collectifs. Il peut s'agir aussi de projets, d'exposés, de travaux de recherche, de synthèses, de la participation en classe....

En Enseignement Moral et Civique – EMC la moyenne pourra éventuellement ne reposer que sur une seule note, compte-tenu de la faible quotité horaire de cet enseignement.

➤ **Enseignement scientifique**

Correspond à un enseignement partagé entre les mathématiques, les Sciences de la Vie et de la Terre, la Physique Chimie.

- Au moins un devoir dans chacune des trois matières est prévu chaque trimestre.
- La moyenne de l'élève sera constituée pour 37,5 % d'une note de physique, 37,5% d'une note de SVT, et 25% d'une note de mathématiques.
- La note dans chaque matière inclut les points du contrôle continu et les points des évaluations formatives et expérimentales.
- Un projet -expérimental/numérique- sera proposé durant les dernières semaines de l'année de première, avec en particulier pour objectif de préparer les élèves au Grand Oral de l'épreuve terminale.

➤ Mathématiques (en série technologique et spécialité)

Les évaluations en mathématiques sont définies selon les modalités suivantes :

Evaluation en cours d'apprentissage (Formatives)	Évaluation bilan (Sommatives)
Mises en place pour quantifier l'implication, l'engagement, l'assiduité et les progrès des élèves. Il peut s'agir de devoirs maisons, évaluations d'automatismes, questions de cours, travaux dirigés (TD), travaux pratiques (TP), activités, QCM en ligne, travaux à l'oral ...	Mises en place pour attester des savoirs et des compétences des élèves. Il peut s'agir d'évaluations de fin de séquence, de devoirs communs ...

La moyenne prise en compte pour le contrôle continu sera constituée des notes certificatives, c'est-à-dire :

- la totalité des évaluations sommatives ; - **tout ou partie** des évaluations formatives.

Tout élève absent à une évaluation certificative s'expose à un rattrapage défini par l'enseignant.

Les enseignements de spécialité et les enseignements du contrôle terminal

Les enseignements évalués selon le contrôle terminal (philosophie, français et enseignements de spécialité) ne sont pas pris en compte dans le cadre du contrôle continu. Ils font l'objet d'épreuves ponctuelles et représentent 60% de l'évaluation pour le baccalauréat. Cependant, l'enseignement de spécialité non poursuivi en terminale est évalué en contrôle continu avec un coefficient 8.

➤ Français

Divers types d'évaluation seront proposés aux élèves de première : commentaire ou dissertation à l'écrit pour les séries générales, contraction de texte et essai pour les séries technologiques, explication linéaire accompagnée d'un point de grammaire et présentation d'une œuvre au choix pour l'oral.

La variété des évaluations assure la progression de l'élève, ses acquis et savoir faire tout comme la pluralité de l'approche adoptée par l'enseignant : travaux sur table de type bac partiels ou complets, écrits d'appropriation qui permettent d'attester d'une lecture personnelle et de préparer l'oral sur l'œuvre retenue par le candidat, devoirs maison (notés ou non, coefficientés différemment et de façon souvent moindre que les devoirs sur table), exposés, lectures expressives, travaux de groupe, etc. Les coefficients seront adaptés à la nature du travail proposé, sa longueur et sa complexité.

Un entraînement commun à toutes les classes de première, dit « bac blanc » place les élèves en situation réelle : 4 heures de composition écrite (avec échange de copies entre collègues) et 50 minutes de préparation et passage à l'oral, conformément aux conditions réelles des EAF.

- Les élèves absents aux épreuves écrites et orales du bac blanc devront passer une session de rattrapage.
- Un élève qui sera absent au bac blanc et au rattrapage sera non noté. Sa moyenne du trimestre apparaîtra dans l'appréciation comme non significative.

➤ Philosophie

Les professeurs de philosophie organisent un minimum de trois devoirs de type bac (dissertation et ou explication de texte) par semestre en série générale, et de deux dans les séries technologiques.

Ces évaluations feront l'objet de procédures d'harmonisation et d'échanges de copies lors de devoirs communs, de manière à garantir le maximum d'objectivité à la notation. Tout devoir qui n'aurait pas été réalisé pourra être effectué lors d'une session de remplacement, soit pendant un cours ultérieur, soit sur un créneau spécialement organisé par l'établissement.

➤ HLP – Humanité, Littérature et Philosophie

En première divers types d'évaluation seront proposés : à l'écrit Interprétation et Essai, à l'oral présentation d'une question en lien avec les thèmes étudiés. (travaux sur table de type Interprétation et Essai, partiels ou complets, écrits d'appropriation qui permettraient d'attester des lectures personnelles et de préparer l'oral, devoirs maison (notés ou non, coefficientés différemment et de façon souvent moindre que les devoirs sur table), exposés, lectures expressives, travaux de groupe, etc. Les coefficients seront adaptés à la nature du travail proposé, sa longueur et sa complexité.

Chaque moyenne trimestrielle sera à minima constituée de l'ensemble des devoirs à haute valeur certificative : devoirs à coefficient plus important et annoncés comme tels par le professeur. Un devoir pourra être rattrapé, soit en classe, soit organisé par l'établissement, selon ce qui sera jugé le plus pertinent.

L'évaluation en Terminale se fera sur le même schéma :

- La moyenne d'un trimestre sera constituée par l'ensemble des devoirs annoncés par l'enseignant à la classe.

Un entraînement place les élèves en situation réelle : 4 heures de composition écrite avec un sujet d'Interprétation et un Essai. Un temps de concertation et d'harmonisation est mis en place entre les professeurs de philosophie et de Lettres.

➤ **NSI – Numérique et Sciences Informatiques**

L'évaluation en NSI est définie selon les modalités suivantes :

- des **devoirs sur table, sur machine**, éventuellement au format QCM ;
- des **projets informatiques** de longueurs variées, pouvant servir de support à un **travail oral**.

Les activités informatiques et les projets, qui sont au cœur de la spécialité, constituent une part importante de l'évaluation, qu'elle soit à visée formative ou certificative.

La moyenne prise en compte pour le contrôle continu sera constituée des notes certificatives : la totalité des évaluations sommatives et tout ou partie des évaluations formatives.

Tout élève absent à une évaluation certificative s'expose à un rattrapage défini par l'enseignant.

➤ **SES – Sciences Economiques et Sociales**

➤ **DGEMC – Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain**

➤ **EDESV – Economie, droit et Environnement du Spectacle Vivant**

Les évaluations formatives et sommatives à l'origine des moyennes par période pourront prendre la forme d'évaluations écrites et/ou orales, de questions ouvertes ou à choix multiples, format papier ou numérique, de travaux individuels ou collectifs, de travaux en classe ou hors la classe, de devoirs surveillés, d'exposés, de travaux de recherche, de projets annuels (constitution de dossiers...), de débats... Certaines de ces évaluations seront qualifiées à haute valeur certificative par l'enseignant et dans ce cadre seront obligatoires.

➤ **HGGSP – Histoire Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques**

Les évaluations formatives et sommatives peuvent être individuelles ou collectives. L'oral, du fait de l'épreuve en terminale y occupe une place très importante.

➤ **Physique - Chimie**

La moyenne sera établie dans la mesure où l'élève aura participé à l'ensemble des évaluations.

Première et Terminale Spécialité Physique-Chimie – Évaluations par trimestre

Évaluations	Sommatives (devoirs surveillés)	Des compétences expérimentales	Formatives (QCM, exercices, activités rendues,...)
Part dans la moyenne	65 à 75 %	15 à 25 %	10 à 20%
Nombre de notes.	2 à 3 notes	1 note	1 note

En première et terminale, un contrôle commun par trimestre, sera conçu par tous les enseignants du niveau première. Il pourra être corrigé par un enseignant en sciences d'une autre classe. Les professeurs procéderont à une harmonisation en cours de correction.

Les compétences expérimentales sont évaluées de manière progressive tout au long du trimestre.

➤ **SVT**

Les évaluations à haute valeur certificative (Devoirs surveillés) sont signalées par l'enseignant et obligatoires. Elles seront rattrapées en cas d'absence pour permettre le calcul d'une moyenne significative. Ces évaluations « bilans » prennent en compte une mobilisation des connaissances acquises et se composent pour tout ou partie d'exercices de type bac.

Les évaluations en cours de formation sont variées, par exemple : capacités expérimentales, travaux de groupes, oraux, QCM de connaissances, devoirs à la maison, investissement...

➤ **Sciences et Techniques de la Musique et de la Danse**

Le Projet de la section S2TMD fait l'objet d'une présentation au CA. (cf doc joint)

Spécialités :

Pour un élève musicien :

- Culture et sciences chorégraphiques (16)
- Pratique musicale (16)

Pour un élève danseur :

- Culture et sciences musicales (16)
- Pratique chorégraphique (16)

Les deux enseignements de spécialité ont la particularité d'être évalués conjointement par des enseignants du lycée et par des enseignants du conservatoire.

➤ **Sciences de Gestion - Droit Economie - Management** (série technologique)

Un certain nombre d'évaluations seront proposées pendant tout le trimestre : devoirs « type Bac », devoirs communs, devoirs sur table, exposés, évaluations orales, comptes rendus de stage ou devoirs maison.

CLASSE DE 1^{ERE}

SCIENCE DE GESTION (CONTROLE CONTINU)

Nombre	Catégories	Coeff
1	Devoir commun	3
2	Devoirs sur table	2
1	Exposé ou un oral ou compte rendu de stage ou devoir maison	1

MANAGEMENT

Nombre	Catégories	Coeff
2	Devoirs sur table	2
1	Application ou exposé oral ou devoir maison	1

DROIT-ECONOMIE

Nombre	Catégories	Coeff
2	Devoirs sur table	2
1	Application ou exposé oral ou devoir maison	1

CLASSE DE TERMINALE (EPREUVES TERMINALES)

MANAGEMENT SCIENCE DE GESTION NUMERIQUE

Nombre	Catégories	Coeff
1	Devoir type Bac	3
2	Devoirs sur table	2
1	Application ou exposé oral ou devoir maison	1

DROIT-ECONOMIE

Nombre	Catégories	Coeff
1	Devoir commun	3
1	Devoir sur table	2
1	Application	1

Les dates des devoirs « type Bac » et devoirs communs, à haute valeur certificative, seront communiquées aux familles et élèves via Pronote. Cette communication aura valeur de convocation. En cas d'absence, le devoir sera rattrapé un mercredi après-midi ou samedi matin.

En cas d'absence aux devoirs sur table (évaluation classique) : le rattrapage sera réalisé lors des cours suivants.

Le 13/10/2022

Montpellier, le 14 Octobre 2022

REPARTITION des I.M.P

Proposée au Conseil pédagogique du 13/10/2022

Objet : IMP : Indemnité pour mission particulière

Réf : Décrets n°2014-940 et 2014-941 du 20 août 2014 portant sur les missions et obligations réglementaires de service des enseignants d'EPLÉ publics.

Décret n°2015-475 du 27 avril 2015 fixant les modalités d'attribution de l'indemnité pour mission particulière

Rappel : Des indemnités (IMP) peuvent être versées à des enseignants, professeurs documentalistes, ou CPE qui prennent en charge, **en sus de leur service ou missions statutaires**, des activités ou missions d'intérêt pédagogique ou éducatif. Ces IMP sont, suivant les cas, annualisées ou ponctuelles.

Le rectorat nous a attribué 20 IMP pour le lycée, au taux annuel forfaitaire de 1250€.

Certaines de ces IMP sont déjà fléchées.

Au lycée : 20 IMP

- **1 IMP** pour la coordination des activités physiques et sportives : 0.50 Mme Chazel et 0.50 Mme Renard
- **10.75 IMP** réparties sur des fonctions ciblées :
 - réfèrent pour les ressources et usages pédagogiques numériques, site de l'établissement : 2 IMP Monsieur Escoute (avec mission PIX sur le lycée)
 - réfèrent culture = 0.50 IMP : Madame Piquemal
 - référents décrochages : Mme Barbat : 0.25 IMP, Mme Piquemal : 0.25 IMP
 - réfèrent vie lycéenne & EDD : 0.50 IMP Madame Barbat
 - réfèrent Egalité filles – garçon : 0.25 IMP Mme Piquemal
 - Coordinatrice « PIAL » école inclusive : 2 IMP Mme Decoopman
 - tutorat = 5. IMP à moduler suivant l'engagement des intervenants.
- **Orientation** : Mme Mancet : 0.25 IMP pour organisation des 2 semaines de l'orientation (décembre/ février)

- **LGT : aux coordonnateurs de discipline ou de niveau (8 IMP)**

PHYSIQUE : labo & coordination, en charge des salles, matériels et équipements, commandes, suivi ... = 0.50 IMP M Bonnal, 0.50 IMP M Debon

SVT : labo & coordination, en charge des salles, matériels et équipements, commandes, suivi ... = 0.50 IMP Mme Brousse, 0.50 IMP Mme Jamonneau

COORDONNATEURS 0.25 OU 0.50 suivant importance de l'équipe disciplinaire : coordination de l'équipe disciplinaire, gestion des matériels et équipements, participation à la gestion et organisation des devoirs communs et examens blancs.

PHILO : M. Mary : 0.25

LETTRES : Mme Salvaing : 0.50

HISTOIRE /GEO : M Hermet : 0.50

MATHS : M Escoute : 0.25, M Le Gagne : 0.25

SES : M Labedan : 0.25

MUSIQUE & DANSE (et développement du volet théâtre) : Mme Prunaret : 0.25

LANGUES VIVANTES & SECTIONS EUROPEENNES & ABIBAC : en charge de l'assistant de langue, coordination des classes européennes, de la section ABIBAC, échanges scolaires, soutien logistique pour les examens, certifications...

- **Anglais** : Mme Butard : 0.5 IMP- M Kilburg : 0.5 IMP - **Espagnol** : Mme Torres 0. 75 IMP
- **Allemand** : M. Markakidis : 0.5 IMP - Mme Fitzka : 0.5 IMP

ECO- GEST : coordination en charge des sections STMG, des salles, matériels et équipements, participation à la gestion des devoirs communs, des examens : projet techno & étude de gestion = 0.50 IMP Mme Florençon

BTS Assurance: coordination de la section, animation, organisation des enseignements, de l'alternance, participation à la gestion des examens : 0.25 M. Veron - 0.25 Mme Simon.

La Direction

Affaires Gestion CA octobre 2022

1/ délégations de signature

1. Gestionnaire : bon de commande, mandatement et ordre de recette si absence de plus de 3 semaines de l'ordonnateur.

Gestionnaire adjoint : Tous les domaines concernant l'adjointe gestionnaire si absence de celle-ci pendant plus de 3 semaines.

2. Délégation du conseil d'administration au chef d'établissement pour la signature des contrats et conventions à incidence financière annuelle, dans la limite des crédits ouverts au budget et dans le respect du droit de la commande publique.

2/ Répartition des logements de fonction

4/ Acceptation de don

400 euros du centre régional d'enseignement de l'occitan

5/ Charte de la commission de fonds social

6/ Tarifs

Fonds social 2022 / 2023

Les fonds sociaux sont régis par la circulaire N° 2017-122 du 22 août 2017.

Elles stipulent : « Les fonds sociaux sont destinés à faire face à des situations difficiles que peuvent connaître des collégiens, des lycéens ou leurs familles pour assumer les dépenses de restauration scolaire, scolarité, et vie scolaire. (...)

Le chef d'établissement constitue, sous sa présidence, une commission qui peut comprendre : le gestionnaire de l'établissement, un conseiller principal d'éducation, l'assistante de service social, l'infirmière, un ou plusieurs délégués des élèves, un ou plusieurs délégués des parents d'élèves.

L'obligation de discrétion s'impose aux membres de la commission dans l'étude des dossiers qui devront être anonymes ainsi que sur le compte rendu des délibérations. Le chef d'établissement recueille l'avis de la commission sur les demandes d'aides qui sont présentées et arrête la décision d'attribution de l'aide au vu de cet avis. En cas d'urgence, il peut accorder une aide sans consulter la commission qu'il informe a posteriori. »

Les dossiers sont instruits et présentés lors de la commission. Ils sont étudiés selon un barème qui dépend du quotient familial des familles.

Le quotient familial est calculé de la manière suivante :

QF (Quotient familial) : Ressources / nombre de personnes.

La commission se réserve le droit d'accorder une aide hors barème si la situation le nécessite.

La commission se réunit une fois par trimestre.

Les aides seront accordées en priorité pour la restauration scolaire. En fonction des fonds disponibles, les familles pourront également être aidées pour le financement des voyages scolaires.

Barème :

Restauration :

QF : Inférieur à 300 euros : 3 euros / repas accordés soit 120 euros par trimestre

QF : Entre 300 et 600 euros : 2 euros / repas accordés soit 80 euros par trimestre

QF : Entre 601 et 750 euros : 1 euro accordé par repas soit 60 euros par trimestre

QF : Supérieur à 750 euros : Au cas par cas.

Voyage :

L'aide est calculée sur la base du coût total du voyage.

Lycée :

Collège :

QF : Inférieur à 300 euros : 70 %

40 %

QF : Entre 301 et 450 euros : 60 %

30 %

QF : Entre 451 et 600 euros : 50 %

20 %

QF : Entre 601 et 750 euros : 40 %

10 %

QF : Supérieur à 750 euros : Au cas par cas.

Idem

LISTE PRODUITS CAFETERIA

Libellé produits	Prix 2021
SANDWICH BAGUETTE	2,80 €
Pizza	2,20 €
Croque monsieur	2,20 €
Quiche	2,20 €
Fruit	0,40 €
EAU	0,25 €